

## **Le numérique transforme le travail**

L'essor du numérique n'est pas sans conséquences sur le travail et son organisation. D'abord, les technologies de l'information et de la communication (TIC) telles que l'ordinateur portable, le smartphone ou internet ont favorisé le développement du télétravail en permettant au salarié de travailler à distance. Le télétravail est source d'opportunités pour le salarié qui bénéficie davantage d'autonomie et de gains de temps, notamment en évitant des trajets quotidiens. Il présente également des avantages pour l'employeur car il accroît principalement la flexibilité du travail, réduit l'absentéisme et diffuse l'utilisation des outils numériques. Cependant, le télétravail contribue à brouiller les frontières entre le travail et le hors-travail : la délimitation entre la sphère privée et la sphère professionnelle devient plus complexe à établir lorsque le salarié travaille à domicile. Par ailleurs, l'usage des TIC accroît la disponibilité des travailleurs sur des temps auparavant consacrés au hors-travail, ce qui peut conduire à une augmentation de la charge et de l'intensité du travail.

La diffusion des TIC brouille également les frontières entre l'emploi salarié et l'emploi indépendant. En effet, le développement des plateformes numériques qui mettent en relation directe des travailleurs et leurs clients, telles qu'Uber, modifie les relations d'emploi. Ce phénomène d'ubérisation, permis par le numérique, renforce le phénomène de polarisation des emplois. On parle de polarisation des emplois lorsque la part des emplois intermédiaires dans l'emploi total diminue au profit de celles des emplois très qualifiés et peu qualifiés. Les TIC ont contribué à la substitution du capital au travail, notamment pour les emplois intermédiaires. La robotisation et le traitement informatique des données permettent par exemple de remplacer le travail effectué par certains opérateurs de production et secrétaires. De plus, le numérique accroît l'écart entre emplois très qualifiés qui nécessitent souvent une maîtrise des TIC et emplois peu qualifiés dont la part a nettement augmenté dans le secteur des services depuis les années 2000.

## **Un rôle intégrateur remis en question par les mutations du travail**

Pour les sociologues, le travail constitue un élément essentiel de l'intégration sociale. D'abord parce qu'il donne accès à un revenu qui permet à l'individu d'accéder à la consommation, au logement et aux loisirs, véritable reconnaissance matérielle selon Serge Paugam. Ensuite parce qu'il confère une reconnaissance symbolique en donnant un statut et un rôle social à l'individu. L'emploi donne également accès à la protection sociale qui protège les individus face aux risques sociaux.

Cependant, le marché du travail a connu de profondes mutations à partir de la fin des années 1970. Le ralentissement de la croissance économique s'accompagne de la montée d'un chômage persistant. Depuis les années 1980, la part des emplois précaires dans l'emploi total augmente et le phénomène de polarisation des emplois se développe. Chômage, précarité et polarisation de l'emploi remettent ainsi en question l'intégration par le travail, fondée sur la norme d'emploi typique.